L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 1 FEVRIER 1900. NUMERO 52

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne 12c
Chaque insertion subsequente 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

Le géneral Warren après s'être emparé par une attaque de nuit de Spion Kope qu'il considérait comme la clef de la position Bœr, a abandonné cette position, qu'il jugeait intenable.

On croit qu'il a perdu beaucoup d'hommes car il appert que le combat a été acharné.

Le général Buller annonce qu'il a battu en retraite et repassé au sud de la rivière Tugela.

C'est l'échec définitif de la tentative faite pour délivrer Ladysmith. Il ne reste plus au général White qu'à se frayer un passage de vive force si l'état de ses troupes le permet, ou à capituler.

On croit que les opérations vont cesser et un nouveau plan de concentration et d'attaque elaboré par le général Roberts.

Le bruit court que Kruger aurait offert aux Etats Unis de se placer sous leur protectorat, et l'on dit que des négociations ont lieu à cet effet. Si les Etats Unis acceptent, on ne sait pas ce qui en résultera, et si l'Angleterre consentira à un tel dénouement.

CORRESPONDANCE

LAURIER

Notre localité d'ordinaire si paisible a été mise en émoi par des faits d'une audace inouie.

Les voleurs de chevaux ont fait leur apparition et grace à Dieu un fermier qui mérite les plus grands éloges leur a administré une leçon qui désormais calmera sans doute leur abominable passion pour le bien d'autrui.

Serait-il vrai, que ce soient les mêmes vagabonds qui se sont introduits précedemment dans les fermes de MM. Poulain et Delaurier, où ils ont tout mis à sac, emportant même les viandes de conserves, ainsi que les volailles?

Un détective est venu constater les faits, et nous attendons avec impatience que la justice fasse son devoir.

Il est fortement question de l'installation d'une fromagerie à Laurier. Son besoin s'en fait sentir car notre localité compte plus de trois cent vaches laitières: les cultivateurs ont la plus grande coufiance en cette nouvelle industrie qui jusqu'à ce jour faisait défaut. Nous souhaitons pleine et entière reussite à cette entreprise.

C'est avec plaisir que je vous signale les heureuses naissances de ces jours derniers.

Mme Bouchard deux jumeaux en excellente santé.

Mme Atchison un gros garçon pesant 16 livres.

Enfin un mariage, M. Delaurier vient d'épouser Melle A. Boisvert. Longue vie et prospérité aux nouveaux époux et aux nouveau nés.

TAMARAC.

SAINT-CLAUDE

19 Janvier 1900.—Depuis longtemps on sentait le besoin de faire des améliorations importantes à l'intérieur de notre église, elle avait particulièrement besoin d'être lambrissée et d'avoir une voûte, car par les grands froids il est presque impossible d'y célébrer le Saint-Sacrifice.

Le R. P. Dom Claude avait un ardent désir de pouvoir arriver à faire ces travaux, mais l'argent faisait défaut. Un jour inspiré par la Providence sans doute, le R. P. Dom Claude conçu l'idée de faire un bazar, c'était une entreprise harsardeusse, en effet les St. Claudiens n'étaient point habitués à ces sortes de fêtes de charités, quand le R. P. fit la visite de la paroisse faisaient la quête pour le bazar il fut recu avec empressement par ses paroissiens; d'ailleurs, qui aurait pu refuser une obole demandée si humblement et pour un but aussi saint? Le bazar a eu lieu les 7 et 8 Janvier, toute la paroisse etait présente les recettes ont été élevées en proportion de la population et de la durée de la fête. On a remarqué plusieurs étrangers des Paroisses voisines notamment de N. D. de Lourdes, Bruxelles, St. Daniel. Dimanche dernier MM. Albert de Boisbriant et Bagot s'en allant a N. D. de Lourdes, retour du bazar de St. Claude ont failli être victimes d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences facheuses; au moment ou ils traversaient un fossé, l'attelage se rompit soudain, le cheval partit à toutes jambes vers St. Claude laissant là la voiture et les occupants.

Les employés du C. P. R. sont occupés en ce moment à aménager une résidence pour un chef de gare qui doit arriver ces jours ci; depuis longtemps nous en avions bien besoin.

L'école va enfin s'ouvrir mardi prochain, une institutrice Mademoiselle Touron nous est arrivée aujourd'hui, qu'elle nous permette de lui souhaiter une heureuse bienvenue.

Monsieur Jean Sicard tient à la dispations de leurs propriétaires quatre chevaux qui sonts chez lui depuis le 8 décembre derniers.

UN ST. CLAUDIEN.

les Missions au Klondyke

La Rev. Soeur Marie, de l'Ange Gardien, supérieure générale de la communauté de Sainte Anne, est de retour d'un long voyage dans l'Alaska où elle était allée visiter les établissement ou "missions" que cette communauté est parvenue à fonder dans ces régions sauvages, au milieu de dangers et de difficultés sans nombre.

Ces "missions" sont au nombre de trois: l'une est à Dawson, l'autre à Kosorefski, et la troisième à Junion and Douglass Island. Dans le premier et le dernier endroit, les "missions" comprennent une école et un hôpital. L'utilité de ce dernier est incontestable, comme l'a démontré l'épidémie de fièvre typhoïde, qui, l'automne dernier, ravagea la région de Dawson. Lors de cette épidémie les bonnes religieuses donnèrent asile dans leur établissement à plus de 40 malades qu'elles soignèrent avec l'abnégation et le dévouement qu'on leur connait.

Kosrefsky, dite "mission Sainte-Croix," est la station la plus éloignée. La distance entre Montréal et cet endroit est de 13,000 milles environ. Quatre corps de bâtiment, s'élèvent aux pieds même du sol accidenté que nous regrettons de ne pouvoir décrire: un logement pour les Rdes Soeurs, l'école proprement dite, l'église et la résidence, si on peut appeler ainsi un mauvais réduit, construit en grosses pièces de bois à peine équarries, des Jésuites qui desservent la "mission" L'école est fréquentée par une quarantaine de jeunes filles et autant de garçons. L'instruction est donnée aux unes par les Soeurs, aux autres par les Jésuites.

Les eleves sont presques tous des petits Esquimaux. La supérieure générale a été néanmoins émerveillée de l'intelligence de ces enfants, dont quelques-uns écrivent déjà la langue française avec une pureté réellement étonnante. On ne peut que faiblement s'imaginer les difficultés que rencontrent les religieuses et les Jésuites dans l'exercice de leur mission. Ces enfants parlent, pour la plupart, des dialectes, pour ainsi dire, inconnus, et que les Pères Jésuites et les Rev. Sœurs sont forcés d'apprendre et d'étudier pour en arriver à inculquer à leurs élèves les premières notions de l'Evangile et de la civilisation intellectuelle.

En arrière de l'école des filles, les Rev Sœurs sont parvenues à cultiver un petit carré de terre qui leur fournit, entre juin et octobre, plusieurs légumes et d'excellents fruits.

Recolutions adoptées par la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des forestiers Catholiques, à sa séance du 24 Janvier dernier Il a été résolu

1o. Que cette Cour a appris avec la plus profonde douleur la mort subite du frère J. C. Auger et qu'elle se rappelle le dévouement et le travail que s'est imposé le frère défunt pendant les trois années de son secrétariat.

2o. Que dans le but de participer au deuil qu'inspire la mort du frère defunt, la charte de la Cour soit voilée de noir pendant trois mois.

3o. La Cour envoie à Madame Auger et à sa famille l'expression la plus vive de ses sincères et profondes sympathies.

4o. Que copies des présentes, soient envoyées à la famille et à la presse.

J. A. PRENDERGAST.
Sec. Archiviste.

Les Ministres Chasseurs.

En parlant des exploits cynégétiques de M. Caillaux, ministre des finances, un journal de Paris dit qu'ils sont déplorables.

Aux dernières chasses de Rambouillet, s'il ne figure pas à la queue du tableau, cela tient à sa qualité de secrétaire d'Etat Décemment, la maison militaire du président ne peut laisser un ministre rater chaque coup de fusil. On s'arrange, on fait en sorte de sauvegarder l'amour-propre ministériel.

Question de courtoisie, M. Loubet céde le pas au grand-duc Alexis. M. Loubet a 150 piéces au tableau et le grand-duc 163. Treize pièces de différence.

En réalité, l'écart est beaucoup plus grand et toujours à l'avantage de qui vous devinez. Seulement, ça ne se dit pas. Un maitre de maison doit savoir s'effacer.

"Coq au roy!" crie le garde, suivant l'ancienne coutume de vénerie française.

"Coq au roy" signifie qu'une pièce est partie devant l'invité de marque et que personne, excepté celui-ci, n'a le droit de tirer dessus.

Un jour, à Rambouillet, du vivant de M. Félix Faure, le roi Milan, le roi Alexandre de Serbie et le président chassaient ensemble.

"Coq au roy!" fait M. de Lagarenne, alors le grand veneur, en signalant un superbe faisan.

"A toi, Alexandre! s'écrie le roi Milan.

Alexandre tire et rate son coup.

Second faisan, second coup nul. Troisième faisan, troisième coup nul. Au quatrième faisan, Milan, n'y tenant plus, se tourne vers son fils, et, courroucé.

Coq à l'âne! Coq à l'âne! s'exclama-t-il, par deux fois.

Nouvelle Invention.

Nous donnons plus bas une liste de brevets récemment accordés par les Gouvernements canadien et americain, par l'entremise de M. M. Marion & Marion, solliciteurs de brevets et experts, edifice de la New York Life, Montreal

CANADA.

65,755—Pierre Alp. Trottier St. Vincent de Paul, P. Q., Machine pour la vente des cigares.

65,757—George A. Smith, Alberni, B. C.–Ressort perfectionné pour voitures d'enfants.

65,777—James H. Dorsey, Toronto, Ohio, E U. Baratte automatique.

65,785—Henry G. Smith, Chemainus, N. Y.–Améliorations aux voitures.

ETATS UNIS.

640,455—James Drinkwater, Winchester, Ont.—Ecrou.

640,702—James W. Rogers, Asotin, Washington— Appareil de propulsion pour bicycles.

640,754—Delphis Denis, St. Benoit, P. Q.—Machine pour arracher les pommes de terre.

640,817—Wm. P. Rundle & Jas. M. Mason, Portage la Prairie Man.—Machine pour couper les liens des ballots.

641,307—Janvier Letourneau, Montreal, P. Q.—Appareil pour mesurer et enrouler le ruban.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons, du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF.

Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 1 Fevrier 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, Winnipeg, Man.

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs voudront bien nous excuser si nous sortons aujourd'hui avec un format réduit, et une quantité fort restreinte de matière à lire.

L'atelier de "l'Echo" a été visité dans la nuit de samedi à dimanche par le terrible fléau, le feu ; une partie du matériel de M. Gauvin a été détruit, le reste de l'atelier, saccagé, bouleversé, et il a fallu le dévouement bien connu de notre personnel pour ne point priver nos lecteurs du numéro de cette semaine.

C'est là une épreuve nouvelle, nous avons pour notre consolation cette pensée, "que Dieu éprouve ceux qu'il aime"

Nous nous arrangerons en tout cas pour que nos lecteurs n'aient pas trop à souffrir de nos tribulations.

Roquets en colere

Grosse colère dans le "Manitoba" de la semaine dernière, contre Sir Wilfrid Laurier, et partant, grosse bordée de grossières injures à l'égard de l'hon Premier Ministre.

Les roquets de la meute conservatrice, Boniface et les autres, aboyent, jappent et hurlent à qui mieux mieux.

Pauvres roquets, roquetons et roquaillons,
"Faut-il que leur rage soye immense" pour s'égosiller comme ça !

Dociles à la voix du grand veneur, Sir Charles Tupper, qui excite sa meute aux cris repetés de "Sus à Laurier", nos roquets bleus sont partis en guerre, et mènent un tapage d'enfer.

Ces mirmidons ridicules jouent au Matamore, s'empanachent des grrrands principes, se drapent de fulgurantes métaphores, brandissent avec une sombre énergie, l'épée flamboyante de la constitution, ou la lourde masse de la doctrine catholique, s'étourdissent de la sonorité ronflante de leur verbe creux et vide de sens : une véritable représentation du guiguel classique ; Polichinelle ou arlequin !

C'est à mourir de rire ! c'est d'un comique sans pareil ! Ces ineffables "jeunesses" ne parlent de rien moins, que de "casser les reins" du Premier Ministre ! et pour cœur lui accordent "un navet" !

Les écrivaillons du "Manitoba" ne feraient-ils pas mieux, de soigner tout d'abord les courbatures dont souffrent leurs propres reins, eux qui viennent de recevoir une si belle rossée aux dernières élections ?

A dire vrai peut être toutes ces piailleries de moineaux batailleurs, contre l'aigle qui plane audessus d'eux, sont-elles tout simplement des manières de gémissements, que leur arrache la douleur cuisante de la raclée dernière, et le désir bien naturel d'insulter à leur vainqueur !

Toute cette marmaille pleure encore et trépigne au souvenir de la fessée reçue.

Allons de grâce, rendez leur leur biberon, et qu'ils cessent d'écrire ! car vraiment cela devient par trop bouffon !

Les contestation de St. Boniface.

Après celle de Carillon, voici l'élection de St. Boniface contestée.

Deux vertueux électeurs du comté de St. Boniface MM. Napoléon Bérubé et Jos Champagne ont cru de leur devoir de protester contre les manœuvres frauduleuses, qui seules peuvent, suivant eux, expliquer l'étrange aberration de la population française, donnant la victoire a un candidat liberal !

Cieux, voilez-vous la face !

Ces deux pétitionnaires, ne sont d'ailleurs que des comparses ; l'initiative de cette nouvelle comédie revient toute entière, aux auteurs principaux, qui dans la coulisse ont machiné la pièce et tendu le chapeau pour payer les frais d'éclairage.

Ces personnages sont connus; ils s'appelent ; MM A A C. LaRivière, T. A. Bernier et Jos. Bernier, en un mot c'est le syndicat. La Blague et C...

Dans Carillon l'agent du syndicat est M. Albert Préfontaine, que demange furieusement l'envie de se présenter.

Dans les deux cas, il est de notoriété publique que ni l'un, ni l'autre des candidats défaits n'a voulu se prêter aux manœuvres du Syndicat La Blague ; MM. Lauzon et Marion après avoir lutté comme des hommes, ont accepté leur défaite en hommes ; ils se sont refusé à participer aux agissements des sycophantes du Syndicat.

D'ailleurs, les efforts auxquels se livre aujourd'hui cette coterie pour faire rouvrir le comté de St. Boniface, ne sont nullement en faveur du parti conservateur, encore moins de la minorité, mais exclusivement au profit des intérêts particulier des membres du dit Syndicat.

Le jeune capitulard, Joseph Bernier n'a rien perdu de ses prétentions, non plus que de ses illusions. Il pense le moment favorable arrivé pour lui ; M. Lauzon ne lui inspire plus aucune crainte, et s'il arrivait à faire annuler l'élection de M. S A. D. Bertrand il se croirait assuré du succès.

C'est le propre de la jeunesse, de vivre d'illusions, et l'ambition qui dévore ce jeune présomptueux achève de l'aveugler.

L'ambition n'est pas seule en jeu d'ailleurs; il est poussé également par d'autres motifs d'un interet capital.

Il y a d'abord la necessité de sauver le "Manitoba" l'organe du Syndicat, qui depuis longtemgs s'en va mourant et trainant de l'aile.

On avait fondé de grandes espérances sur l'arrivée au pouvoir du parti conservateur, et dans l'aridité desséchante de leur desert, nos gens appelaient de tous leurs vœux l'arrivée de la manne gouvernementale.

Comme Perrette, l'on bâtissait au "Manitoba" de magnifiques chateaux en Espagne; on espérait voir se rouvrir l'ère bénie du temps passé quand sous le consulat LaRivière, les contrats d'impression affluaient à la boutique du coin du pont.

Hélas, la défaite piteuse du 7 Decembre dernier a fauché ces espoirs en herbe ; l'impopularité du syndicat et de son organe s'est trop manifestement affirmée pour laisser la moindre chance d'escompter son influence ; le désert se fait de plus en plus aride, et pour échapper à la mort qui les guette les gens du "Manitoba" n'ont d'autre éventualité, que de tenter la lutte dans St. Boniface, où une victoire, rétablirait leur leur crédit politique compromis, et leur ouvrirait la porte du coffre-fort

Et puis il y a encore, le brave M. A. A. C. LaRivière, qui voit se dérober sous lui le siège de Provencher, et qui voudrait à tout prix contrebalancer l'effet désastreux, produit par l'élection des trois députés libéraux français.

Son siège boiteux ne tient plus que sur un pied, ce qui est une condition d'équilibre fort instable et le bonhomme voudrait rafistoler tant bien que mal un second pied à sa chaise bancale.

Celui là encore, travaille exclusivement en vue de son intérêt personnel.

Enfin et surtout, il y a le fameux sénateur Bernier, inconsolable de l'isolement dans lequel l'a plongé le vote des comtés français.

Celui-là, s'est fait l'apôtre de l'intransigeance outrancière ; il s'était arrogé le droit de parler lui tout seul, au nom de la minorité et voici, que son trône s'écroule ; la colonne est deboulonnée et le grand'homme gît le nez dans la poussière.

Si son fils ne vient le tirer de cette position critique, le cher senateur risque fort de moisir dans l'oubli; il ne lui restera plus qu'à sommeiller paisiblement en sa chaise curule. Facheuse occurance, pour un homme aussi pénétré de son importance !

Telles sont exactement les mobiles qui ont fait naitre la contestation de St. Boniface, et par ricochet celle de Carillon.

Comme on le voit, ce n'est point le souci des intérêts de la minorité qui fait agir tous ces braves gens, quelques soins qu'il prennent à dissimuler leurs manœuvres sous le couvert des plus nobles sentiments, Ils font tout simplement mijotter et surveillent la cuisine de leurs petits intérets personnels; rien de plus

La manœuvre qu'ils tentent, est absolument desespérée, et l'aveuglement de la passion peut seule l'inspirer, car jamais circonstances plus défavorable pour le parti conservateur français, ne se sont rencontrées, qui rendent inexcusable, la moindre raison de lutter.

"Le Manitoba" a beau se refuser a mettre sous les yeux de ses lecteur les déclarations de Sir Charles Tupper à Emerson et à Vancouvert, il a beau essayer de donner le change en citant les déclaration hypocrites et savamment calculées de ce même Sir Charles à Winnipeg, il n'en est pas moins certain que toute notre population sait aujourd'hui à quoi s'en tenir à cet égard.

Une chose est évidente; ni Sir Charles Tupper qui a passé une semaine ces temps dernier à Winnipeg, ni H. J Macdonald n'ont démenti où contredit l'article du "Morning Telegram" relatant les paroles de l'un et les intentions de l'autre.

Et c'est quand les meilleurs, les plus éclairés, les plus sincères parmi le parti conservateur-français, convaincus par l'évidence même, refusent de suivre désormais le parti de H. John Macdonald, quand de tous côtés, se manifeste la juste défiance qu'inspire sa conduite; c'est a ce moment que ce Syndicat "La Blague" essaye de rouvrir la lutte ?

Quel bien, pourrait-il en sortir pour la minorité? Admettant que St. Boniface et Carillon éliraient des députés conservateurs, ce qui ne sera certes pas, quel résultat obtiendra-t-on Celui de diviser notre représentation ; de faire se déjuger à quelques mois d'intervalle notre population, c'est-àdire la discréditer et la rendre ridicule !

Quel avantage espére-t-on retirer, en voulant faire jouer à la minorité le rôle de girouette, tournant à tous les vents ! croit-on augmenter sa force et son influence ?

Il faut être avengle-né, pour ne pas voir qu'en l'occasion, rien ne saurait être plus funeste que cette semblable tentative. Elle fait entièrement le jeu de l'élement hostile aux revendications de la minorité; elle achève de détruire à jamais toute possibilité d'union, toute cohésion et par suite toute chance de succès.

Veut-on justifier, les dires du "Telegram" lorsqu'au lendemain de Bagot, il accusait les canaliens de venalité et les comparait aux mouches à miel volant autour du gâteau ?

Certes il serait oiseux, et profondement ridicule de croire que les gens du "Syndicat La Blague" se laisseront influencer par ces considérations.

Ils cherchent uniquement la satisfaction de leurs ambitions personnelles. L'intérêt de la minorité? ils s'en moquent comme des neiges de l'an passé!

Mais il n'en va pas de même avec l'immense majorité de nos compatriotes ; qui sont las d'être le jouet de politiciens et qui entendent désormais, règler leur conduite sur des faits et non sur de fallacieuses déclamations.

La manœuvre à laquelle se livre le syndicat est trop apparente, les mobiles en sont trop manifestes pour qu'ils s'y laissent prendre.

Ils n'ont nulle envie de jouer le rôle de bouffons pour l'unique satisfaction d'un jeune écervelé et de vieux politiciens ambitieux.

Ce qui se passe aujourd'hui, ne saurait nous déplaire bien au contraire, et nous acceptons avec une immense satisfaction le combat qui nous est offert.

La lutte n'est point en effet, entre libéraux et conservateurs, mais entre le "Syndicat La Blague", et la minorité toute entière, entre l'ambition déréglée de quelques individus, et l'intérêt de toute une population.

Trop longtemps nous avons souffert des ménées insidieuses des LaRivière, des intransigeances des Bernier, des ambitions de l'un et de l'autre, l'occasion nous est offerte d'en fuir à tout jamais, et l'occasion est trop belle pour que nous la laissions échapper.

Nous lutterons jusqu'au bout pour délivrer la minorité de cette menace continuelle pour la débarrasser de cet élement dangereux dont la présence est un obstacle absolu à toute union, à toute concorde, et nous réussirons, la chose ne fait pas l'ombre d'un doute.

Car, nous le répétons, nous avons avec nous tous les gens de bonne foi, tous les amis sincères de nos droits, c'est-à-dire l'immense majorité de nos compatriotes.

"Dieu rend aveugles ceux qu'il veut perdre" dit avec raison le poete latin ; avant qu'il soit longtemps le "Syndicat La Blague" cause première et constante de nos dissensions, de nos insuccès, sera réduit à l'impuissance ; honni et conspué par le peuple, il ne pourra s'en prendre qu'à lui, car c'est lui qui en désespoir de cause entame cette lutte suprême ; il court au suicide ; nous sommes prèts à lui donner la corde pour se pendre.

Le resultat des elections de Jeudi.

Le résultat des élections partiellet à la Chambre des Communes, qui ont eu lieu jeudi dernier sont les suivants :

Winnipeg—M. E. D. Martin, libéral, 49 majorité.

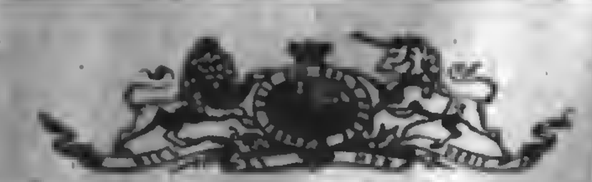
Sherbrooke—McIntosh conservateur 76 majorité.

Lothbinière — Fortier libéral, majorité 150.

En somme sur les 7 sièges qu'il s'agissait de pourvoir, les libéraux en ont remporté 6 et les conservateurs 1.

La fameuse réaction conservatrice ne parait pas bien portante.

Notons que Sherbrooke est un chateau fort conservateur et que la majorité du dernier député élu avait été audessus de 250. C'est donc un réel succès pour les libéraux qui ont réduit cette majorité à 76.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'Eclise et la chaussée des Rapides de St. André, Rivière Rouge, Man." seront reçues à ce bureau jusqu à jeudi le Ie février 1905, pour la construction d'une écluse et d'une chaussée en béton aux Rapides de St. Andre, Rivière Rouge, Province de Manitoba.

Les plans et devis pourront être vus à ce ministère, aux bureaux de M. Zéph, Malhiot, ingénisur résident à Winnipeg; de M. H. A. Gray, ingénieur résident, édifice de la "Confederation Life," Toronto; de M. C. Desjardins, commis des Travaux Publics, bureau de poste, Montréal; et de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Quebec. Les formules de soumissions pourront être aussi obtenues aux bureaux précités.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

L'entrepreneur devra se conformer aux règlements qui seront passés par le Gouverneur Général en Conseil, concernant l'accommodement, le traitement médical et la protection sanitaire pour les travaillants employés sur l'ouvrage.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p c) et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis,

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire Suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 18 Janvier, 1900.

LA BONNE ADRESSE.

Pour guérir vite les affections de la gorge et des poumons, il n'y a que le BAUME RHUMAL.

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie "Canadian Mutual Loan & Investment" fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour une Loi incorporant les actionaires de la Compagnie, en une Compagnie nouvelle de Prêt au Canada avec pouvoir d'acquérir l'actif et d'assumer le passif de la présente Compagnie et d'agir en qualité de Compagnie de Prêt au Canada, avec tels pouvoirs en conséquence, ainsi qu'il peut-être expédient.

MACDONELL, MCMASTER & GREARY.
51 Yonge Street.
Toronto.
Avoué pour le requerant.

Daté à Toronto ce 6ième jour de Janvier 1900.

50-9i.

1900

Sera une année populaire a la Cuisine des bonbons du Klondyke

Leur assortiment est toujours frais et le meilleur.

T. JULIUS,

568 Rue Main . . . . Winnipeg

L'IVROGNERIE GUERIE

A L'INSTITUT GOLD CURE D'EVANS

58 rue Adélaide, Winnipeg.

Recommandé par les Rev. Pères Drummond, Guillet, le maire Andrews et autres. — On parle Français.

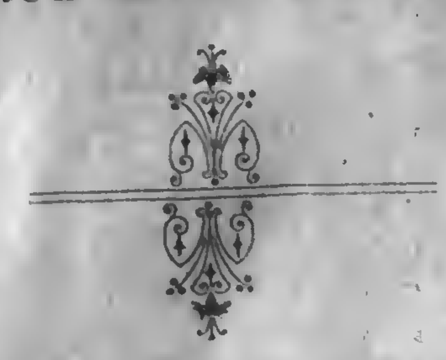
43-3m.

GRATUITS POUR HOMMES

Tout homme qui écrira au "State Medical Institute" N. 721: Elektron Building, Fort Wayne, Ind., obtiendra gratuitement un paquet du plus remarquable de Remèdes Home remède qui a guéri des milliers d'hommes souffrant depuis des années des effets de la faiblesse sexuelles, resultat des excès de jeunesse, perte prematurée de force ou de mémoire, faiblesse de l'épine dorsale, varicocèle et étiolement des organes. Envoyé sous enveloppe fermée. Ecrivez de suite.

The Manitoba Clothing Co., Ltd.

550 RUE MAIN, WINNIPEG.



Nous serions très heureux de voir les habitants de Saint-Boniface et des campagnes environnantes, venir examiner notre magasin; il n'y a pas de doute que nos marchandises donneraient satisfaction aux plus difficiles, comme prix et comme qualité. Notre assortiment est le plus complet de la province; nous avons des habillements et des pardessus pour les plus grands comme pour les plus petits.

Voici dix-huit ans que nous sommes à Winnipeg et la réputation de notre magasin est bien établie. Venez nous voir.

THE MANITOBA CLOTHING Co., limited,
550 rue Main.

AYEZ TOUJOURS PRESENT A L'ESPRIT

QUE

SI VOUS VOULEZ BATIR

LA MOINDRE CONSTRUCTION

IL EST DE VOTRE PLUS GRAND INTERET

D'ECRIRE A

DICK,
BANNING,
& Company,

POUR CONNAITRE

Les prix de leurs bois

WINNIPEG

LA MAISON

COLLIN & FILS

DE

ST. BONIFACE,

vous offre

une occasion exceptionnelle

pour monter votre maison

---- EN ARGENTERIE ----

AVIS AUX MENAGERES.

Pour tout achat que vous faites chez nous, vous recevez un coupon représentant 10 pour cent d'escompte; avec ces coupons vous avez droit de choisir parmi tout un lot magnifique d'argenterie.

ASSORTIMENT COMPLET

d'Epiceries fines et d'Epiceries usuelles

— — — GRAIN, FARINE, SON, GRU. — — —

Nous achetons tous les produits de la ferme au plus haut prix du marché, en argent.

N'oubliez pas l'endroit.

Avenue Provencher, St Boniface.
COLLIN & FILS.

AVIS

Donnez votre commande pour Vins, et Cigares.

Nous donnons des timbres de commerce

CHEZ

RICHARD & CO., MARCHANDS DE VIN,
365, rue Main, Wnnipeg.

Nous donnons des timbres de commerce.

Nous donnons des timbres de commerce.

Chocolats, Bonbons, Guimauve

de GUNTHER

Les gourmets, fins, appreciateurs de a qualite, s'apercevront que ces bonoons sont supérieurs en qualité et en goût à tous ceux qui ont eté vendus jusqu à ce jour.

CREME FOUETTÉE.

J. WATSON.

207 Ave du Portage. Tel. 519

41-3 m.

Venez vous faire habiller par nous

Vetements ou pardessus vous iront à merveille. Vous y gagnerez $1 ou $2 en valeur, et autant en confort de plus que partout ailleurs. A quoi est bon, une pantalon qui forme poche aux genoux, ou un paletot qui baille des poches comme si chacuno d'elles etait remplie de briques. Nous faisons la bonne sorte d'habits la seule comfortable. et à des prix economiques.

McNEIL et MEYERS

Tailleurs a la Mode

PORTAGE AVE., WINNIPEG.

En face l'hotel du Queen's.

L'ETE EST FINI

Le splendide automne l'a remplacé. Le long et vigoureux hiver de notre contrée, le suivra.

C'est la saison où l'on reste à la maison. Nous devons donc apporter tous nos soins à rendre notre intérieur, gai, aimable, plaisant et confortable.

L'homme sérieux est celui qui réfléchit; trois fois sérieux est celui qui songe à sa famille.

Les épais tapis, les rideaux, les meubles, concourent à rendre l'appartement confortable, mais ils ne suffisent point. Il y a aussi les murs! Laissez-les nus, tristes et misérables: vos riches tapis, vos rideaux, vos meubles seront impuissants à rendre agréable votre intérieur; vos richesses ne feront que faire ressortir le dénuement des murailles. Il vaut mieux pour un homme de porter un habillement complet de tweed, que d'avoir pour tout costume un pantalon et un gilet de riche étoffe.

Les murs sont comme la veste de l'homme.

C. B. SCANTLEBURRY,

496, Rue Main

Près du magasin de Tapis de Banfield.

AVANTAGES SANS PRECEDENT

AU MAGASIN DE QUINCAILLERIE DE

Guilbault & Cote,

ST.-BONIFACE.

FERRONNERIE,
FEBLANTERIE.
POELES, GRANITE,
BLANC-EMAILLE,
PAPIER A BATISSE, &c., &c.

Appareils et Fournitures pour

FROMAGERIES ET BEURRERIES

Guilbault et Cote,

. . . . ST-BONIFACE, MAN.

NOUVELLES LOCALES.

M. Ed. Lafrance est arrivée la semaine dernière de Dawson City.

M. Lyon de St. Malo et Mme Lyon sont partis dimanche pour un voyage en France.

M. Ernest Lévêque a été nommé auditeur de la ville de St. Boniface en remplaçant feu J. C. Augé.

M. Norman Gingras de St. Joe Dakota. est en promenade chez sa sœur Mde Alf. Lévêque de St. Boniface

Vendredi dernier séance spéciale du Conseil de Ville de St. Boniface, elle était présidée par le pro-maire A. Bleau.

M. Thomas Gelley du departement d'immigration à Winnipeg à été nommé Inspecteur des homesteads.

M. Aimée Benard propriétaire du Grand Central de cette ville est arrivé vendredi dernier d'un voyage dans la Province de Quebec.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

Nos raquetteurs sont enthousiasmes du résultat des concours du 28. De fait c'est un vrai succès obtenu car le premier arrivée des coucours de la première série a fait le trajet entre le point et la résidence de M. A. Guag aller et retonr dans l'espace de 40 minutes, distance d'environ 5 milles. L'honneur en revient à M. Alex Chabot. Les autres coureurs étaient MM. Ed. Turenne 46 minutes; Alex. Belanger 50 minutes; H. Phancuf 50¾ minutes. Deux autres coureurs ont été distancés. Le club a décidé de donner des médailles comme prime aux coureurs les premiers dans 3 courses sur cinq.

Grande marche et souper jeudi. Nons comptons sur un grand nombre de membres.

En Chine.

Tacoma, Washington,—Les officiers du steamer "Elmbranch" rapportent de Shanghai que les vaisseaux de guerre français ont pris possession de la baie Kwong-Chau-Wang, où une dispute, au sujet de frontières était pendante depuis plusieurs mois. Les Francais ont commencé par couler deux cannonnières chinoises, détruisant les canons et emmenant les officiers comme prisonniers, à bord de la frégate française. Ils bombardèrent ensuite vingt villages chinois, forçant les troupes à se retirer. Une bataille, qui a duré quatre heures, eut lieu à Vegluec. Les Français ont eu quatre hommes tués et vingt-huit blessés. Les pertes des Chinois ont été plus sérieuses. Après la retraite des Chinois, les troupes françaises ont été divisées en deux expéditions, qui ont pillé et brûlé plusieurs villages. Plusieurs mandarins se sont rendus pour sauver leurs villes de la destruction. Ils sont détenus comme otages peur empêcher les indigènes d'user de représailles.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR.

Sous ce pli vous trouverez la somme de.................................. pour..................................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom...

Paroisse...

Province...



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du départment de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.